

ASSISES DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Bilan et actions

Initiées en juin 2021 avec la distribution aux Mantais d'un questionnaire, les Assises de la transition écologique, promesse de campagne de Raphaël Cognet, ont été officiellement lancées le 25 septembre. Grâce à une programmation riche en débats, ateliers et visites, les habitants ont pu partager des constats mais aussi donner leur avis et émettre des idées sur la meilleure façon de progresser vers la transition

En dépit de la situation sanitaire, impliquant de limiter le nombre de places lors des visites, les Assises de la transition écologique ont été un franc succès, en particulier en matière de contributions au débat si important sur les moyens à mettre en œuvre pour la transition écologique à Mantes-la-Jolie.

Cette vaste concertation s'est déroulée en trois temps.

1- Le questionnaire

Il a été diffusé dès le mois de juin en ligne et dans les structures municipales. 385 visiteurs ont été comptabilisés sur la plateforme en ligne et 242 participations au questionnaire ont permis de définir de grands enseignements :

- La transition écologique est un sujet prioritaire pour 90% des participants ;
- Cette notion est maîtrisée par 57% des sondés ;
- Elle reste floue pour 40% d'entre eux.

2- Rencontres, visites et ateliers

Organisées de septembre à octobre 2021, elles concernaient les habitants mais aussi les scolaires. Au total, 12 rencontres ont été organisées, regroupant 260 participants et intervenants et près de 190 contributions.

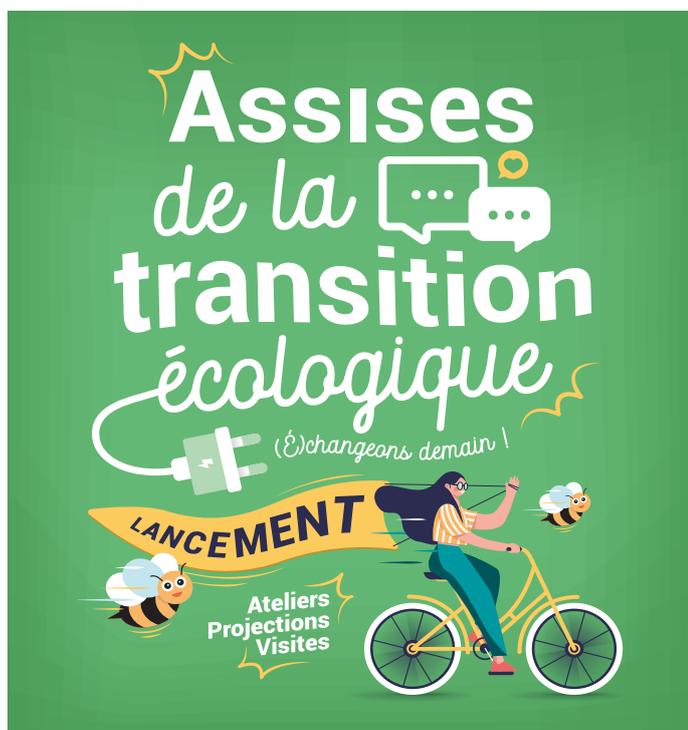
3- L'analyse

Les données du questionnaire et des différents temps forts ont été compilées puis analysées, pour établir par thèmes des constats éclairés mais aussi lister les objectifs et les idées d'actions pour l'avenir. Le 27 novembre, avait lieu la restitution des Assises, en présence d'Edwige Hervieux, adjointe au Maire en charge de la transition écologique, chargée de la mise en œuvre des mesures.

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Les constats des participants :

- Des parcs urbains et des friches encore insuffisamment exploités.
- Des zones très minéralisées : le quartier de la Gare, le



Communiqué de presse 2/4



boulevard du Maréchal Juin notamment cités.

- Des espaces verts nombreux à valoriser davantage.
- Des espaces riches en biodiversité sur la commune.

Les suites envisagées grâce aux idées développées :

- Création d'un nouveau dispositif : le « permis de végétaliser », proposé au Conseil Municipal du 29/11/2021.
- Mise en place d'un programme de visites de la réserve ornithologique (par exemple avec la LPO).
- Réflexion pour faire connaître les arbres remarquables sur Mantes-la-Jolie via une signalétique adaptée.
- Animation des jardins potagers.
- Création de lieux de vie à l'image de la Manufacture des Capucins à Vernon.

ÉNERGIE ET EAU

Les constats des participants :

- L'importance de développer les écogestes à l'échelle de la commune.
- Une information souvent limitée sur la qualité de l'eau.
- Une information souvent limitée sur les aides existantes en matière de rénovation énergétique.

Les suites envisagées grâce aux idées développées :

- Ouverture d'un lieu d'information sur les aides potentielles par rapport aux travaux de rénovation de logements.
- Projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'Agora.
- Poursuite du programme pluriannuel de travaux de rénovation énergétique et réduction de la consommation



en eau des bâtiments communaux.

- Réflexion sur l'augmentation du nombre d'écoles éligibles au « Défi Ecol'énergie ».

DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉ

Les constats des participants :

- Un plan vélo qui comporte des limites, notamment car il encourage le contournement du Centre-ville.
- Une signalétique peu lisible pour différencier les différents usagers : piétons, cyclistes, automobilistes...
- Des transports en commun encore insuffisants, notamment pour Gassicourt et Les Martraits.
- Un manque de solutions de mobilités pour les personnes âgées.

Les suites envisagées grâce aux idées développées :

- Installation de nouveaux équipements facilitant la pratique du vélo.
- Amélioration du Plan vélo en cours.
- Animations / événements conviviaux permettant l'appropriation de l'espace public par les habitants à l'étude (par exemple « Rues aux enfants », piétonisation des voies de berge).
- Soutien pour la création d'un repair-café vélo.
- Développer le « Savoir-rouler ».
- Expérimentation d'un transport à la demande pour les personnes âgées.
- Création d'une application locale pour les transports en commun.
- Mise en place d'une navette fluviale entre le Centre-ville et le Val Fourré.

ATELIER AGIR LOCALEMENT

Les constats des participants :

- Manque de communication sur les actions de la Ville.
- Manque d'animation et d'information sur la transition écologique (forum, lieu de rencontre...).
- Besoin de créer du lien social entre habitants et entre associations.

Les suites envisagées grâce aux idées développées :

- Création de challenges et concours relatifs à la transition

Plus d'infos sur
manteslajolie.fr



écologique.

- Réflexion pour la création d'un Budget participatif écologique.
- Augmentation du nombre d'animations et d'actions de sensibilisation dans les CVS : par exemple, Fresque du Climat, empreinte carbone des particuliers / Communiquer sur ces événements.
- Soutien à la mise en réseau des citoyens et des associations.
- Lancement d'une campagne de publicité pour sensibiliser la population sur la transition écologique.

CONSOMMATION, DÉCHETS ET RÉEMPLOI

Les constats des participants :

- Des écogestes au quotidien qui commencent à s'ancrer dans les habitudes locales.
- Une pratique du compostage encore trop peu développée à Mantes-la-Jolie.
- Une information encore incomplète sur les pratiques du recyclage dans la commune.

Les suites envisagées grâce aux idées développées :

- Création d'un défi « Familles Zéro-déchets ».
- Promouvoir les composteurs collectifs (écoles, résidence, quartier, CVS...).
- Soutien à la mise en place de Repair-Café.
- Amélioration de la communication sur les consignes de tri.
- Soutien au développement des circuits-courts.
- Création d'un point de vente relais des produits de la ferme (par exemple : Ferme du Logis).



- Mise en place d'un marché solidaire / une bourse d'échange-troc entre particuliers.
- Privilégier les fournitures scolaires écologiques.

Le permis de végétaliser, première avancée concrète

Parmi les nombreuses propositions lancées par les habitants, une va être mise en place très rapidement : le permis de végétaliser. Une contribution de chacun au retour de la nature en Ville.

Le permis de végétaliser : c'est quoi ?

Déjà effectif dans plusieurs communes françaises, ce dispositif offre aux habitants l'opportunité de verdir une portion de l'espace public, favorisant ainsi le retour de la nature en Ville. Beaucoup ont souhaité, par ce biais, contribuer directement à l'amélioration de leur environnement.

À quoi ça sert ?

L'implication des riverains participe à l'embellissement, au fleurissement des rues et des quartiers. Il favorise le développement de la biodiversité et le retour de la nature en ville. C'est aussi une solution efficace pour lutter contre les îlots de chaleur l'été et pour améliorer la qualité de l'air. Enfin, et ce n'est pas le moindre des avantages, cette activité renforce les liens entre voisins.

Qui peut en faire la demande ?

Toute personne majeure vivant ou travaillant à Mantes-la-Jolie peut faire une demande de permis de végétaliser. La demande peut être individuelle ou réalisée en groupe, par une association ou un collectif d'habitants. Le demandeur s'engage alors, pour une durée donnée, à aménager, arroser, entretenir et nettoyer son espace, selon les termes de la charte du permis de végétaliser.

Communiqué de presse 4/4



Quels espaces publics sont concernés ?

Tout espace public qui appartient à la Ville : jardinière, mobilier urbain (potelet, barrière anti-stationnement), pied d'arbre et bande engazonnée. En revanche, l'attribution du permis n'est pas possible pour les espaces verts tels que squares, Butte verte, îles, lacs ou espaces appartenant à des propriétaires privés (copropriétés, bailleurs sociaux).

Pour plus de renseignements et effectuer votre demande de permis, rendez-vous sur : manteslajolie.fr



Plus d'infos sur
manteslajolie.fr

